

Département
Ain
Arrondissement
BOURG-EN-BRESSE

DELIBERATION DU CONSEIL SYNDICAL

Séance du 3 juillet 2025, 18h30



L'an deux mille vingt-cinq, le trois juillet à dix-huit heures trente, le comité syndical du syndicat mixte Val de Saône Dombes s'est réuni au siège du syndicat mixte dans la salle du conseil de la communauté de Val de Saône Centre, en séance ordinaire, sous la présidence de Jean-Claude DESCHIZEAUX.

Sont présents **18 membres sur 34, convoqués le 26 juin 2025** :

- Représentants de la communauté de communes Dombes Saône Vallée :
- Gabriel AUMONIER, Gérard BENTOUHAMI, Carole BONTEMPS-HESDIN, Nathalie BOUGAIN, Armand CHAUMONT, Yves DUMOULIN, Fabrice PESNEL (suppléant), Michèle NUGUET, Jean-Paul PERRAUD, Bernard REY, Richard SIMMINI, Frédéric VALLOS
- Représentants de la communauté de communes Val de Saône Centre :
- Jean-Claude DESCHIZEAUX, Corine FONTAN, Lucien MOLINES, Mathieu ROLLET, Marie Monique THIVOLLE, Pierre VOUILLON,

Objet :

Stratégie paysagère et
énergétique : diagnostic

Date de convocation

26 juin 2025

Membres du Comité syndical

En exercice : 34

Présents : 18

Votants : 19

Pouvoirs

- Christine FORNES à Yves DUMOULIN

Excusés/ absents :

- Représentants de la communauté de communes Dombes Saône Vallée :
- Fabien BIHLER, Emmanuel GENIQUET, Richard PACCAUD, Jean-Pierre RIBAUT, Gérard PORRETTI, Alexandre TARDY
- Représentants de la communauté de communes Val de Saône Centre :
- Gaël AUCLAIR, Richard LABALME, Boris LEYNAUD, Jacques MARAILLAC, Pierre-Arnaud NOIRET, Jocelyne ROLLET, Matthieu ROLLET, Bénédicte SAINCLAIR, Dominique VIOT

Secrétaire de séance : Gabriel AUMONIER

Jean-Claude DESCHIZEAUX, président, rappelle que l'étude de stratégie paysagère et énergétique du SCOT Val de Saône-Dombes, menée conjointement avec le SCOT de la Dombes, s'organise en plusieurs phases :

- Un diagnostic partagé
- Une stratégie pour décliner un scénario d'évolution paysagère et énergétique et des orientations
- Des actions prioritaires

Le Président soussigné, certifie que cette délibération a été rendue exécutoire conformément aux dispositions de la loi du 02.03.1982, modifiée et complétée par la loi du 22.07.1982 et adressée à M. le Préfet de l'Ain le :

Elle a été affichée au siège du SM Val de Saône-Dombes le :

Le diagnostic a été décliné et synthétisé sur chaque territoire SCOT. Il a permis de caractériser les paysages et d'analyser leur capacité d'accueil des installations de productions d'énergies.

Les élus ont pu prendre connaissance de son contenu en amont de la séance.

Le bureau d'études présente une synthèse des caractéristiques et sensibilités des unités paysagères du territoire Val de Saône-Dombes, des valeurs et des enjeux des paysages du territoire, et le bilan du potentiel énergétique des paysages.

LE COMITE SYNDICAL, l'exposé du président entendu :

- **PREND ACTE** du projet de diagnostic.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Et ont signé sur le registre tous les membres présents

Montceaux, le 3 juillet 2025

Jean Claude DESCHIZEAUX
Président

Accusé de réception en préfecture
001-250102191-20250703-2025-07-01-DE
Date de télétransmission : 04/07/2025
Date de réception préfecture : 04/07/2025



Tél. : 04 74 06 40 52

contact@scotvdsd.fr

www.scot-saonedombes.fr

SYNDICAT MIXTE **SCOT** VAL DE SAÛNE-DOMBES

Parc visiosport – 166 route de Francheleins

01 090 MONTCEAUX